

Le 25 novembre 2017

Bonjour chers musiciens,

Comme mentionné lors de la répétition du 25 novembre, les détails concernant la tournée en France durant l'été 2018 se précisent. Le départ prévu de l'OSJM pour la France sera le 12 juillet 2018 et le retour le 27 juillet. L'OSJM participera au Festival Entre-Deux-Airs à Créon près de Bordeaux du 14 au 21 juillet et l'organisation des Eurochestries est en pourparlers avec plusieurs de ses partenaires en France pour organiser des concerts supplémentaires durant la période du 22 au 26 juillet. Il est prévu que l'hébergement des musiciens et des accompagnateurs durant notre séjour en France sera en famille et les repas seront pour la plupart pris en charge par nos hôtes. Au fil des prochains mois, les accompagnateurs ainsi que les membres du comité des projets spéciaux travailleront conjointement avec nos hôtes afin d'élaborer un programme détaillé. Ces informations vous seront communiquées lorsqu'elles seront disponibles. D'ici là, il y a beaucoup de travail à faire pour assurer le succès de cette tournée.

Afin que tous aient une idée du coût de la tournée avant de s'engager à y participer, nous avons préparé un budget tenant compte des dépenses à prévoir (transport aérien, transport des gros instruments, location d'autocar, redevances à payer aux organisateurs des Eurochestries et leurs partenaires, cachets, etc.). Selon ce budget, le coût de la tournée sera d'environ 1,850 \$ par musicien, avant financement.

Des activités de financement ont eu lieu au fil des dernières années et sont prévues en 2018 pour aider à payer une partie du coût de la tournée. La participation des musiciens aux activités de financement est requise et leur permettra de réduire leur coût pour la tournée. Selon leur niveau de participation aux activités de financement, les musiciens pourront espérer une réduction plus ou moins élevée. L'objectif de financement visé devrait se traduire par une réduction moyenne de 400 \$ par musicien.

Bien que plusieurs des musiciens de l'orchestre soient enthousiastes à l'idée de faire cette tournée, nous savons que certains d'entre vous le sont moins, puisque cette tournée représente un coût important par rapport à vos moyens financiers. Si c'est votre cas, nous vous demandons de communiquer avec Mme Desbiens avant le 16 décembre afin de discuter s'il n'y a pas possibilité d'un arrangement qui tiendra compte de vos contraintes financières. Nous voulons donner la chance à tous les musiciens actuels de l'OSJM de pouvoir participer à la tournée.

Dépôt initial et engagement à faire la tournée

La prochaine étape sera de confirmer votre participation à la tournée en remettant lors d'une prochaine répétition une photocopie de votre passeport ainsi qu'un chèque de 200 \$ daté du 16 décembre 2017. Ces informations seront nécessaires pour les démarches lors de l'achat des billets d'avion. Cet acompte est non remboursable.

Ceux qui avaient déjà versé un acompte de 200 \$ et remis une photocopie de leur passeport pour la tournée en Chine n'ont pas à faire de remise additionnelle en décembre. Vérifiez toutefois si la date d'échéance de votre passeport est conforme aux exigences mentionnées plus bas.

Au cours des prochains jours, nous vous enverrons un formulaire d'engagement qui devra être signé par ceux qui veulent participer à la tournée. Ce formulaire dûment signé devra être remis à Anne-Marie Desbiens au plus tard le 16 décembre 2017.

Quelques informations importantes au sujet des passeports, des assurances et des versements à effectuer pour la tournée.

Passeports

Si vous n'avez pas un passeport valide, **veuillez en faire la demande dès maintenant** et nous en aviser. Même si votre passeport est valide présentement, vérifiez sa date d'expiration. Les Canadiens qui se rendent en France doivent présenter un passeport qui sera **valide pendant au moins trois mois après la date prévue de leur retour au Canada**. Si votre passeport est valide présentement, mais ne se conforme pas à cette exigence, veuillez nous fournir une photocopie de votre passeport actuel et **entreprendre les démarches dès maintenant pour le renouveler**.

Assurances

Au printemps 2018, nous demanderons à tous ceux qui feront la tournée de fournir une attestation d'assurance pour soins médicaux d'urgence à l'étranger ainsi que la procédure à suivre en cas d'urgence. Tous ceux qui feront la tournée devront **obligatoirement** avoir une assurance pour soins médicaux d'urgence à l'étranger.

Plusieurs peuvent bénéficier d'une assurance voyage par le biais de leur carte de crédit en payant leur billet d'avion avec leur carte. Ils profitent ainsi d'une assurance voyage sans frais supplémentaires. Si vous voulez vous prévaloir de cette possibilité, vous devrez fournir lors de l'achat des billets d'avion (en mars ou avril prochain) les détails concernant la carte de crédit que vous voudrez utiliser. Le coût du billet d'avion est présentement incertain, car nous n'avons pas encore fait les réservations. Dans le budget de la tournée, nous avons prévu que le coût du billet sera d'environ 1,350 \$.

Autres versements à effectuer pour la tournée

Si vous comptez utiliser votre carte de crédit pour payer le billet d'avion, aucun autre versement que celui demandé pour le 16 décembre ne sera exigé avant avril 2018. Les versements à effectuer en avril et en mai 2018 vous seront communiqués plus tard et tiendront compte des sommes amassées au cours des campagnes de financement auxquelles vous participerez.

Si vous ne comptez pas utiliser une carte de crédit pour l'achat de votre billet d'avion, nous vous demandons de remettre une série de chèques postdatés à Mme Desbiens afin d'avoir en main les fonds nécessaires pour l'achat des billets d'avion :

1 ^{er} dépôt	27 janvier 2018	350 \$
2 ^e dépôt	24 février 2018	350 \$
3 ^e dépôt	24 mars 2018	350 \$
4 ^e dépôt	21 avril 2018	350 \$
5 ^e dépôt	date et montant à déterminer*	

* Le montant à verser tiendra compte des sommes amassées au cours des campagnes de financement auxquelles vous participerez.

Les chèques postdatés seront déposés aux dates mentionnées plus haut, alors assurez-vous que vous aurez les fonds nécessaires dans votre compte. Si ce n'est pas le cas, veuillez en aviser Mme Desbiens avant la date du dépôt.

Si cela vous convient, vous pouvez choisir de remettre des montants différents de ceux demandés aux dates prévues pourvu qu'en date du 21 avril 2018 la totalité des montants déposés soit égale à 1,400 \$.

Cette communication est la première d'une longue série qui aura pour but de vous préparer à la tournée. Soyez sans crainte, notre but est de vous aider à profiter pleinement de cette expérience unique. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les envoyer à Mme Desbiens et nous ferons de notre mieux pour y répondre.

En espérant que vous êtes aussi excités que nous à l'idée de faire une telle tournée.

Comité des projets spéciaux :

François Vincent

Carmen Boillat-Madfouny

Léonard Duchesneau

Alexander Volobuev
